

Mesdames et Messieurs,

J'ai le très grand plaisir d'ouvrir notre Assemblée générale d'automne à Beaulieu !

En préambule, j'adresse un très cordial salut à toutes les personnalités issues des mondes politique, économique, associatif et aux médias vaudois qui ont accepté notre invitation. Je salue la présence de Mme la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro, qui nous fait l'honneur d'assister à cette assemblée et qui nous transmettra en fin de séance le message du Conseil d'Etat. Je salue également la présence de MM. Daniel Brélaz et Claude Béglé Conseillers nationaux et M. Olivier Français, Conseiller aux Etats, ainsi que Mme Clarisse Schumacher Petoud et M. Serge Terribilini, Préfets du district de Lausanne.

Je remercie également pour leur présence M. Pierre-Olivier Wellauer, Président de Lausanne Tourisme, , M. Reto Lindegger, Directeur de l'Association des communes suisses, ainsi que M. Michel Joye, Directeur des tl.

J'ai le plaisir de saluer les membres des Municipalités des communes de Lausanne Région ainsi que les anciens syndics et élus communaux qui ont fait le déplacement ce soir. Merci aussi à vous toutes et tous que je n'ai pas nommément cités.

J'ai aussi le plaisir de saluer pour la première fois en assemblée générale notre nouvelle Déléguée à la Promotion économique de Lausanne Région, Mme Paola Orlando Micolot, qui nous a rejoint au lendemain de la dernière Fête Nationale.

Qui dit « présents » se doit aussi de relever quelques personnes qui regrettent de ne pas pouvoir être des nôtres ce soir. Permettez-moi de citer tout particulièrement le Président du CIO, M. Thomas Bach, qui nous a adressé un message, dont la teneur nous fait particulièrement plaisir. Nous avons eu le privilège de l'accueillir sur notre stand, lors des Panathlon Family Games. Merci également à Mme Béatrice Métraux et M. Pierre-Yves Maillard, membres du Conseil d'Etat, à Mme Anne Marion-Freiss et M. Pascal Dessauges, Préfets, pour leur « mots d'excuse ».

---

Mesdames et Messieurs,

50 ans, sans une ride, vous admettez avec moi qu'il y a de quoi faire rager les spécialistes de la chirurgie esthétique. Mais restons modestes ; ces cinquante dernières années n'ont pas été un long fleuve tranquille, loin s'en faut. Le 29 septembre 1967, 27 communes signaient une convention officialisant une nouvelle conception territoriale : la région. La Commission intercommunale d'Urbanisme de la Région lausannoise, plus connue sous le vocable « CIURL » était née.

Il y a ce soir parmi nous M. Guy Delacrétaz, le descendant politique du premier président de la CIURL, Daniel Nicolas, syndic de Préverenges. Le Conseil exécutif, devenu aujourd'hui le Bureau de coordination, était lui toujours présidé par le Syndic de Lausanne, le premier étant M. Georges-André Chevallaz.

Un travail de bénédictin a été nécessaire pour, une fois assis à la même table, faire converger les visions locales en matière d'aménagement du territoire et de transports (à l'époque le terme « mobilité » ne faisait pas partie du langage politique). Arrivée à l'âge de la puberté, donc 15 ans, la CIURL a jeté un regard critique sur ses activités. Certaines, telles celles relatives à la lutte contre le mitage du territoire, ont été couronnées de succès. On peut aussi y associer la Société coopérative des sites et espaces verts (SOCOSEV) et le fonds culturel intercommunal.

Mais la thématique relative aux transports et déplacements présentait un bilan plus mitigé. Avec du recul, rien de plus normal ; en effet, il ne suffit pas de confier des mandats à des bureaux spécialisés pour que le résultat soit plébiscité par les élus, à l'époque insuffisamment impliqués dans la définition des stratégies. Un ancien président de la CIURL et syndic de Belmont (oui, à l'époque déjà le village des hauts de Lausanne s'intéressait au devenir de l'agglomération) m'expliquait le dilemme que lui posait par exemple le projet de contournement de Jouxens-Mézery, sur lequel devaient se prononcer toutes les communes, donc aussi celles de facto pas concernées.

En 1987, le Conseil exécutif de la CIURL a reçu mandat de réfléchir sur un nouveau modèle de son fonctionnement, apte à maintenir le « feu sacré » de ses membres. 1000 jours plus tard, la COREL (Communauté de la région lausannoise) succédait à la CIURL. Si les thématiques que j'ai citées sont toutes restées d'actualité, le changement structurel a lui été profond. Tel qu'exprimé,

à l'origine les communes amenaient leur écot pour financer des études confiées à des tiers. En 1990, cette méthode a été abandonnée au profit d'une totale implication des élues et des élus. Désormais, ce sont les membres des municipalités qui sont au front dans nos différentes commissions et groupes de travail, appuyés par des techniciens communaux et les 5 personnes représentant l'équipe de Lausanne Région.

Petite enfance, formation et emploi des jeunes, activités sportives et prévention des dépendances, voilà des sujets additionnels qui ont trouvé grâce aux yeux de nos membres. La reprise en 1998 au sein de notre association de l'office lausannois de promotion économique nous a permis de donner de la visibilité « grand public » à nos travaux. Il en a tout naturellement découlé en 2002 un changement de notre nom en celui de « Lausanne Région » et l'arrivée des Trophées PERL. C'est aussi à cette époque que nous avons lancé, à la demande de la Confédération les bases du premier projet-pilote d'agglomération, consolidé en 2005 en PALM, que l'on ne présente plus, son rayonnement jusqu'à Berne étant avéré.

Au palmarès de Lausanne Région figurent aussi des financements plébiscités par nos membres et leurs Conseils communaux/général respectifs : maintien de l'aéroport de la Blécherette, construction de la salle Odyssée, participation au déficit de fonctionnement du CIGM, Fondation de Beaulieu et participation aux futures charges du Centre sportif de Malley, de sa patinoire et sa piscine olympique. Un coup de pouce financier a aussi été accordé au nouvel Opéra de Lausanne et à la rénovation de la barque mythique « La Vaudoise ».

Ce qui précède démontre à quel point la collaboration au sein de Lausanne Région est vivante. Mais si elle continue à respirer à pleins poumons, c'est le fruit d'une réelle participation proactive à ses travaux et à la définition des infrastructures à caractère supra-communal. Cette politique « gagnant-gagnant » pourrait inspirer la future révision de la péréquation intercommunale, dont chacun en connaît le coût mais où il n'a pas de mots derrière les chiffres. Elle génère actuellement frustration et incompréhension, que l'on soit du côté des payeurs ou des bénéficiaires. Oui, je sais que les spécialistes ont un avis de professionnels, mais les membres de nos municipalités ne sont ni l'un ni l'autre !

Avant de conclure ce bref message voici un extrait d'un article paru il y a 4 jours dans « Terre de chez nous » :

*L'objectif de notre association est de donner une voix aux maires des petites communes. Nous leur apportons notre aide par tous les moyens, nous*

*défendons leurs intérêts, nous les informons ... En cas de soucis, nous jouons aussi un rôle de lanceurs d'alerte auprès du préfet ou des parlementaires ... Nos questions peuvent être très complexes, nous avons besoin de faire remonter l'information de nos expériences sur le terrain.*

*Prenons un exemple : celui de l'eau. Normalement, les communes doivent perdre en 2020 leur compétence sur l'eau au profit des communautés de communes ... Cela va être complexe, pour ne rien apporter de concret. Et je ne parle même pas des questions d'assainissement qui sont encore plus complexes. Ces lois votées par des parlementaires qui n'ont pas d'expérience locale et ne les comprennent pas posent de vrais problèmes. Les « Marcheurs » vont-ils être à l'écoute des élus locaux ou avoir un comportement de godillots comme c'est arrivé sous les législatures précédentes ? Et je dis cela sans arrière-pensée politique, c'est juste du bon sens.*

La personne qui s'exprime ainsi est président depuis 2004 de l'association des maires ruraux du Doubs, qui a un vrai poids politique dans le département. Il est maire de sa commune depuis 1983. Son nom : Daniel Cassard. Sa commune : Belmont !

Je me joins donc, en votre nom, à cet appel à la raison. Il est grand temps de mettre un frein à la « frénésie législative » des niveaux supérieurs, sous peine d'enterrer à plus ou moins long terme le berceau de la démocratie nos communes vivantes grâce au système de milice, le plus à même d'être à l'écoute et en prise directe avec le Citoyen.

Et pour fêter de sorte nos 50 ans, nous avons constitué la commission « Seniors », étant tous et toutes un jour concernés, moi un peu plus rapidement que la plupart d'entre vous.

## **Conclusion**

Je ne saurais terminer ce « message présidentiel » sans vous remercier, vous les représentants des autorités de nos communes, qui nous déléguez vos meilleurs membres et votre personnel pour faire vivre et avancer nos travaux, dans le seul but de mieux servir nos populations. Merci à mes collègues du Bureau de coordination pour leur assiduité et leur participation active aux travaux de Lausanne Région ainsi qu'à l'équipe de notre secrétariat, toujours engagée et efficace, prête à déplacer des montagnes pour la cause régionale.

Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, je vous rappelle que vous pouvez découvrir l'exposition retraçant le jubilé de l'association dans la salle

adjacente où l'apéritif sera servi ! Un immense travail a été fourni par l'équipe de Lausanne Région pour vous faire revivre 50 ans d'histoire régionale !

Vous êtes également invités à visiter l'exposition de la Fondation de Beaulieu sur les projets qu'elle a dans sa besace !

Je vous remercie de votre attention.

Belmont, le 24 octobre 2017

*Gustave Muheim*